

Séance ordinaire du 4 février 2019

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas
tenue le 4 février 2019 au centre communautaire,
situé au 1025, rue Hébert, à Saint-Wenceslas.**

Sont présents :

Monsieur le maire :	Réal Deschênes
Mesdames les conseillères:	Patricia Lebel Nicole Lafrance Dubord
Messieurs les conseillers :	Léo Boucher Léo LeBlanc
Sont absents :	Marie-Josée Tourigny Robert Michaud

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Monsieur Réal Deschênes, maire de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Carole Hélie, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2019-039

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Patricia Lebel**
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Réal Deschênes, maire

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Séance ordinaire du 14 janvier 2019
 - 3.2 Séance extraordinaire du 21 janvier 2019
- 4.0 Dépôt de la correspondance
- 5.0 Compte rendu des comités
 - 5.1 Régie des déchets
 - 5.2 OMH
 - 5.3 Loisirs collectifs
 - 5.4 Bibliothèque
 - 5.5 Parc industriel et développement résidentiel
 - 5.6 Transport adapté Grand Tronc
 - 5.7 Les Aînés
 - 5.8 Loisirs St-Wenceslas inc.
- 6.0 Revenus du 1^{er} janvier au 29 janvier 2019
- 7.0 Adoption des comptes – Janvier 2019
- 8.0 Communication du maire
- 9.0 Compte rendu du chef pompier
- 10.0 Compte rendu du directeur des travaux publics
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Pause-café
- 13.0 Nomination du parc de la rue Aubry – Demande à la Commission de Toponymie
- 14.0 Changement système téléphonique
- 15.0 Politique relative à la possession et la consommation d'alcool, de drogues, de médicaments et d'autres substances dans le milieu de travail
- 16.0 Adoption du règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
- 17.0 Nomination d'un vérificateur
- 18.0 Harmonie la Riveraine – Demande d'appui financier

Séance ordinaire du 4 février 2019

- 19.0 Récupération des chiens et des chats – Renouvellement de l'entente
- 20.0 COMBEQ – Adhésion 2019
- 21.0 Participation au programme – Revitalisation des noyaux villageois
- 22.0 Période de questions
- 23.0 Levée de l'assemblée

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 14 janvier 2019

Résolution
2019-040

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Léo LeBlanc
Il est unanimement résolu par les conseillers** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 avec modifications.

Réal Deschênes, maire

Séance extraordinaire du 21 janvier 2019

Résolution
2019-041

**Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord
Il est unanimement résolu par les conseillers** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 janvier 2019 tel que présenté.

Réal Deschênes, maire

4.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Un document intitulé « Correspondance – 10 janvier 2019 au 25 janvier 2019 » est déposé au Conseil.

5.0 COMPTE RENDU DES REPRÉSENTANTS

5.1 **Régie des déchets (Léo LeBlanc)**

- Prochaine rencontre le 19 février prochain.

5.2 **O.M.H. (Léo LeBlanc)**

- Budget provisoire 2019 – La contribution de la municipalité serait de 905 \$;
- Prochaine rencontre le 20 février prochain.

5.3 **Loisirs collectifs (Patricia Lebel)**

- Soirée patins en musique le 15 février prochain ;
- Camp de jour lors de la semaine de relâche.

5.4 **Bibliothèque (Robert Michaud)**

ABSENT

5.5 **Parc industriel et développement résidentiel (Robert Michaud)**

ABSENT

5.6 **Transport adapté Grand Tronc (Robert Michaud)**

ABSENT

Séance ordinaire du 4 février 2019

5.7 **Les Aînés (Nicole Lafrance Dubord)**

- Fête de la Saint-Valentin le 15 février prochain ;
- Cabane à sucre le 27 mars prochain ;
- Rencontre d'information avec la Caisse Godefroy le 27 février prochain.

5.8 **Loisirs St-Wenceslas (Léo Boucher)**

SANS OBJET

6.0 REVENUS DU 1^{ER} JANVIER AU 29 JANVIER 2019

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Taxes 2018	11 022.08 \$
Ville de Bécancour (entraide Saint-Sylvère)	1 477.44 \$
Régie incendie Bulstrode (entraide)	487.48 \$
Location centre communautaire	2 530.00 \$
MRC Nicolet-Yamaska (FDT patinoire)	2 800.00 \$
Député (fête de Noël)	200.00 \$
MAPAQ (facturation complémentaire – producteurs agricoles)	8 702.18 \$
Droits de mutations immobilières	4 642.51 \$
Total :	31 861.69 \$

7.0 ADOPTION DES COMPTES – JANVIER 2019

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des dépenses suivantes ;

**Résolution
2019-042**

**Sur la proposition Léo LeBlanc
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement par chèque à qui de droit. En date du 31 janvier 2019, le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit :

• Comptes à payer :	241 355.71 \$
• Comptes payés :	29 411.60 \$
• Salaires :	29 526.10 \$
• Remises gouvernementales :	17 435.96 \$
• FTQ :	2 481.65 \$
• Emprunt temporaire (intérêts) :	1 430.95 \$
• Frais de service (coffret de sûreté) :	68.99 \$
• Frais de gestion MC :	40.00 \$

TOTAL : 321 750.96 \$

Réal Deschênes, maire

8.0 COMMUNICATION DU MAIRE

- Visite du directeur général de la Caisse Godefroy la semaine dernière; changement du guichet au mois de mars 2019;
- À compter de cette année, il y aura deux rencontres par mois au niveau de la MRC (2^e et 3^e mercredi du mois).

9.0 COMPTE RENDU DU CHEF POMPIER

ABSENT

10.0 COMPTE RENDU DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

- Aménagement d'une montagne de neige (glissade) dans le parc de la rue Aubry ;
- Pompe bloquée sur la rue Caron (guénilles) ;
- Rappel aux gens de mettre leur poubelle dans leur cour et non dans la rue ou sur le trottoir (déneigement).

11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Portes du garage (M. Plourde).
- Service au comptoir de la caisse (M. Plourde).

12.0 PAUSE CAFÉ

13.0 NOMINATION DU PARC DE LA RUE AUBRY – DEMANDE À LA COMMISSION DE TOPONYMIE

Résolution
2019-043

**Sur la proposition de Léo LeBlanc
Appuyée par Léo Boucher**

Il est unanimement résolu par les conseiller que la municipalité de Saint-Wenceslas fasse une demande à la Commission de toponymie afin de nommer le parc de la rue Aubry « Parc Lacourse ».

Réal Deschênes, maire

14.0 CHANGEMENT SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

Résolution
2019-044

**Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Patricia Lebel**

Il est unanimement résolu par les conseillers de mandater Logesco Informatique inc. pour le changement du système téléphonique de tous les bâtiments municipaux pour un montant de 4 999.44 \$ (taxes incluses) selon l'estimation numéro 12400.

Réal Deschênes, maire

15.0 POLITIQUE RELATIVE À LA POSSESSION ET LA CONSOMMATION D'ALCOOL, DE DROGUES, DE MÉDICAMENTS ET D'AUTRES SUBSTANCES DANS LE MILIEU DE TRAVAIL

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

16.0 ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Considérant qu'un avis de motion et le dépôt du projet de règlement a été donné le 14 janvier 2019 ;

Résolution
2019-045

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Léo LeBlanc**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'adopter le règlement numéro 211-19 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Réal Deschênes, maire

17.0 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Résolution
2019-046

**Sur la proposition de Léo Boucher
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**
Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas mandate Groupe RDL sencrl de Victoriaville pour la vérification de l'année financière 2018.

Réal Deschênes, maire

18.0 HARMONIE LA RIVERAINE – DEMANDE D'APPUI FINANCIER

Résolution
2019-047

**Sur la proposition de Léo LeBlanc
Appuyée par Léo Boucher**
Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas contribue financièrement pour un montant de 500 \$ à l'Harmonie la Riveraine afin d'aider les jeunes dans leur parcours musical et d'en faire une réussite.

Réal Deschênes, maire

19.0 RÉCUPÉRATION DES CHIENS ET DES CHATS – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE

Résolution
2019-048

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Léo LeBlanc**
Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas renouvelle son entente, pour l'année 2019, avec Jocelyne et Christian Houle de Saint-Rosaire pour la récupération des chiens et des chats pour un montant de 413.91 \$ (taxes incluses).

Réal Deschênes, maire

20.0 COMBEQ – ADHÉSION 2019

Résolution
2019-049

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Patricia Lebel**
Il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire l'adhésion de Denis Brulé, directeur des travaux publics, à la COMBEQ pour l'année 2019 au montant de 431.16 \$ (taxes incluses).

Réal Deschênes, maire

21.0 PARTICIPATION AU PROGRAMME – REVITALISATION DES NOYAUX VILLAGEOIS

Considérant que la municipalité de Saint-Wenceslas priorise la revitalisation de sa municipalité ;

Considérant que la MRC de Nicolet-Yamaska propose une démarche d'accompagnement en revitalisation pour dynamiser les noyaux villageois ;

Considérant que le coût de participation pour une telle démarche est de 10 000 \$;

Séance ordinaire du 4 février 2019

Résolution
2019-050

**Sur la proposition de Léo LeBlanc
Appuyée par Léo Boucher**

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas participe au Programme de Revitalisation des noyaux villageois et autorise monsieur Réal Deschênes ainsi que madame Carole Hélié, respectivement maire et directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tout document pouvant donner effet à la présente résolution.

Réal Deschênes, maire

22.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Fibre optique (M. Leblanc).

23.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution
2019-051

L'ordre du jour étant épuisé,
**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Patricia Lebel**

Il est résolu unanimement de lever la séance à 20h52.

Réal Deschênes, maire

DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Carole Hélié, directrice générale / secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.

Carole Hélié

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

Je, Réal Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Deschênes

Carole Hélié,
directrice générale et
secrétaire-trésorière

Réal Deschênes, maire